Le paysage politique (1084-1156)

Jusqu'en 1156, l'enceinte antique continue à définir l'espace de la ville. L'espace à l'intérieur de ces murailles est divisé en plusieurs seigneuries.
La seigneurie ecclésiastique, la plus importante, se trouve autour de la cathédrale et comprend le rempart augustéen depuis la porte Auguste jusqu'à Saint-Thomas.
Le vicomte de Nîmes, de la famille des Trencavel, domine le castrum des Arènes, c'est-à-dire un bourg fortifié, dont l'élément central est constitué par l'amphithéâtre.
Le pouvoir sur la ville est géré en alternance par les Bermond d'Anduze, vassaux directs du comte de Toulouse, et les Bernard-Aton vicomtes de Nîmes (famille Trencavel) : chaque famille désigne à son tour l'évêque.

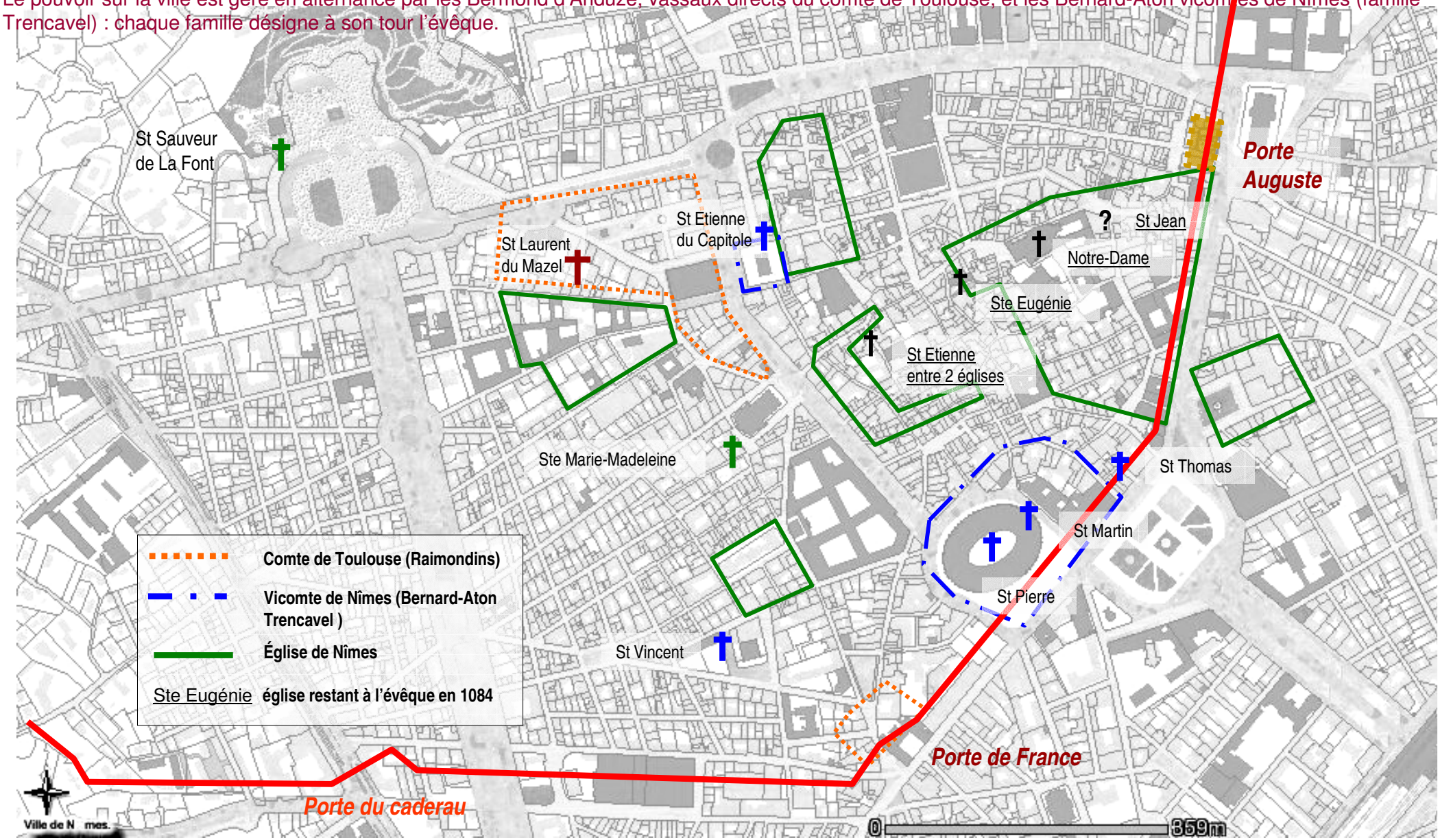

Fossés et enceinte (1140-1194)

Les premières franchises en 1140 sont attribuées aux habitants « à l'intérieur des fossés ». Ces libertés communales sont à l'origine de la concentration de la population à l'intérieur de nouveaux remparts.
Ceux-ci, autorisés en 1194, seront agrandis en plusieurs étapes, jusqu'à occuper la ville dite médiévale (qui constitue l'essentiel du Secteur Sauvegardé) soit l'intérieur des boulevards (Victor Hugo, Amiral Courbet, Gambetta).
C'est seulement en 1270 que les Arènes seront réunies au reste de la ville dite « bourgeoise ».

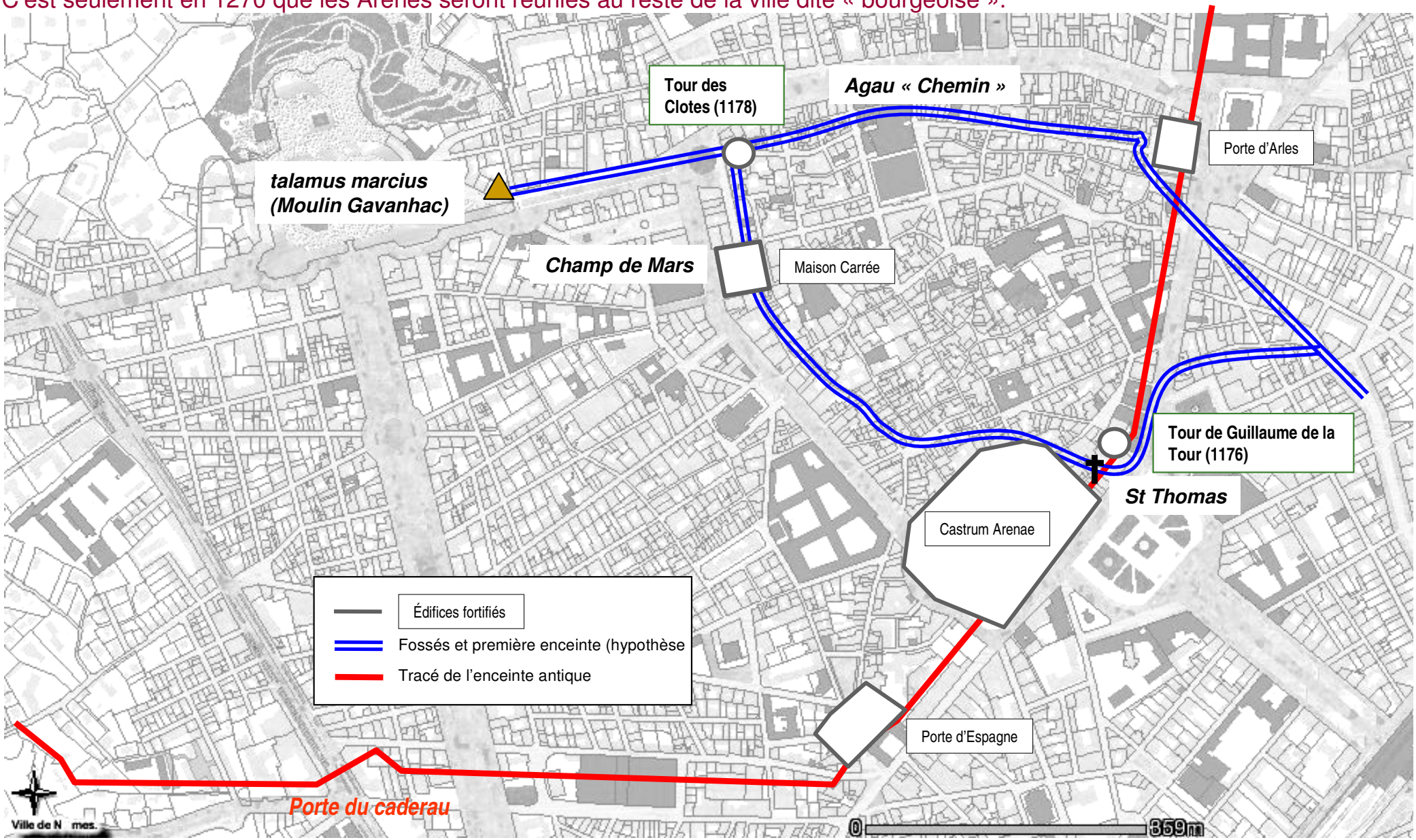

Via recta (1151)

Au XIIe siècle, la ville conserve encore de nombreuses traces de l'Antiquité.
Le quartier de la cathédrale s'organise suivant l'axe de la via recta (rue droite), voie antique qui semble aller de la porte Auguste à la porte du Cadereau (aujourd'hui détruite).

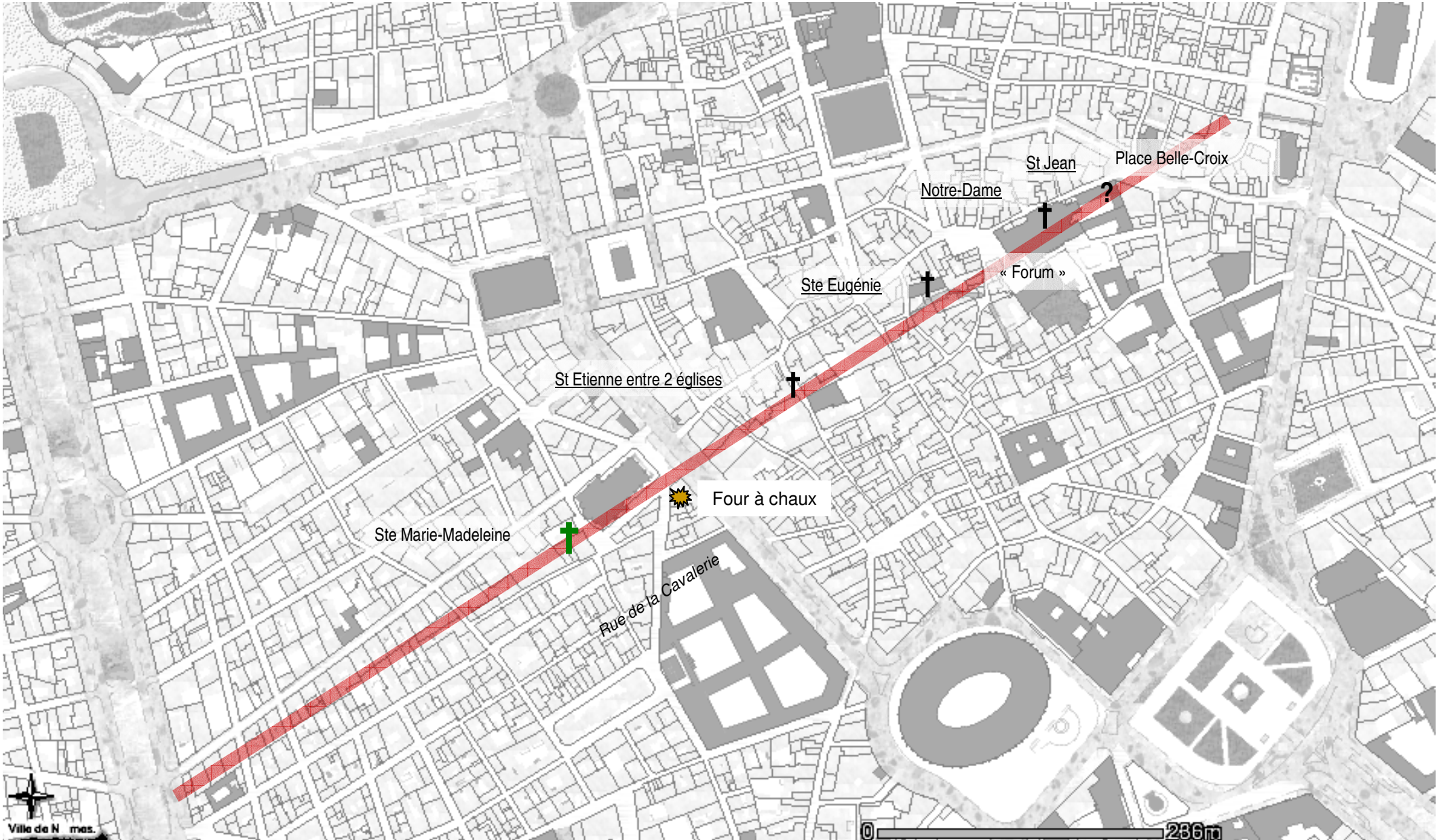

La place et la tour du Trésor

On peut voir encore aujourd'hui une partie de l'intérieur de la tour du Trésor (détruite pendant les guerres religieuses), bien reconnaissable sur le plan de Poldo d'Albenas (1559).
L'arc Saint-Etienne, dernier vestige de l'église « Saint-Etienne entre deux églises », a été démoli dans les années 1770.
Les marchands occupaient primitivement une partie de la via recta qui ne subsiste plus aujourd'hui que comme passage des Marchands.

L’enclos du chapitre (<1215)

L’enclos du chapitre est cité pour la première fois en 1215. Sa forme a pu varier légèrement au cours des siècles et pouvait englober aussi le premier palais épiscopal qui se trouvait au sud-ouest d’un vaste ensemble parcellaire. Deux écussons placés en vis-à-vis de la rue des Marchands marquent symboliquement la limite du domaine ecclésiastique et du domaine des comtes de Toulouse.

Cathédrale

Musée du Vieux Nîmes

Prévôté

passage des Marchands

ancien Palais épiscopal

Rue de la Courtine (du chapitre)

0 54m

L’espace public

La fermeture de la via recta par « l’enclos du chapitre » a eu pour effet de modifier les axes de circulation.

Extrait du plan de Nîmes de Jean Poldo d’Albenas, (Discours historial des antiquités de la ville de Nismes, Lyon, 1559)

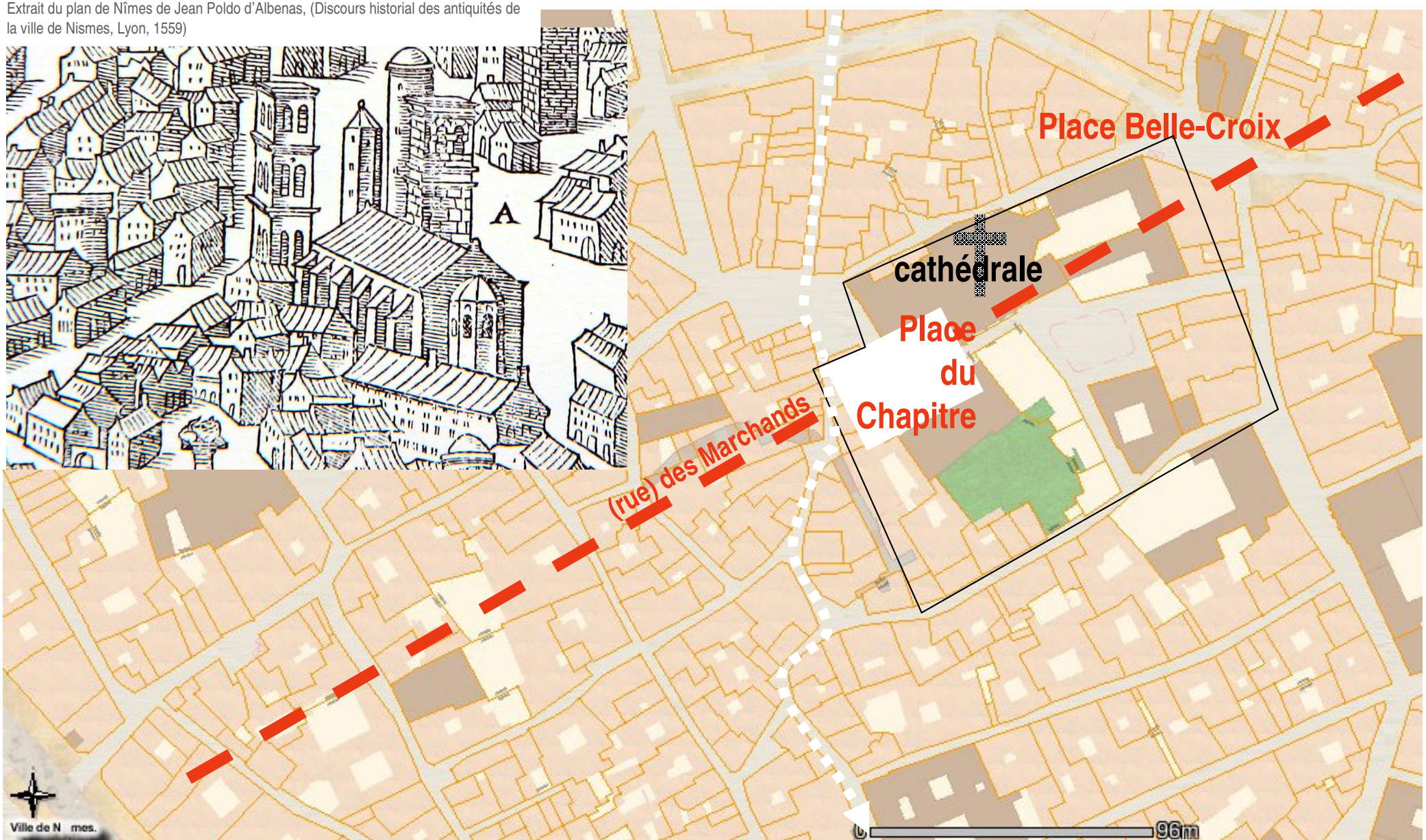

L’espace public

À partir du XVIe siècle, les changements intervenus dans le domaine religieux ont fortement modifié l’espace public.
En 1539, la « sécularisation » du chapitre a supprimé l’isolement des chanoines de la cathédrale dans leur enclos.
Les guerres religieuses (1567-1629) ont eu pour effet la réouverture de cet espace au public.
La reconstruction du palais épiscopal à l’ouest de l’ancien enclos du chapitre cathédral a clairement distingué le domaine épiscopal de ce qui restait de la place du chapitre devenue publique.
Au début du XXe siècle, conséquence locale de la séparation de l’église et de l’état, la circulation publique a été rétablie de la place devant la cathédrale à la place Belle Croix.
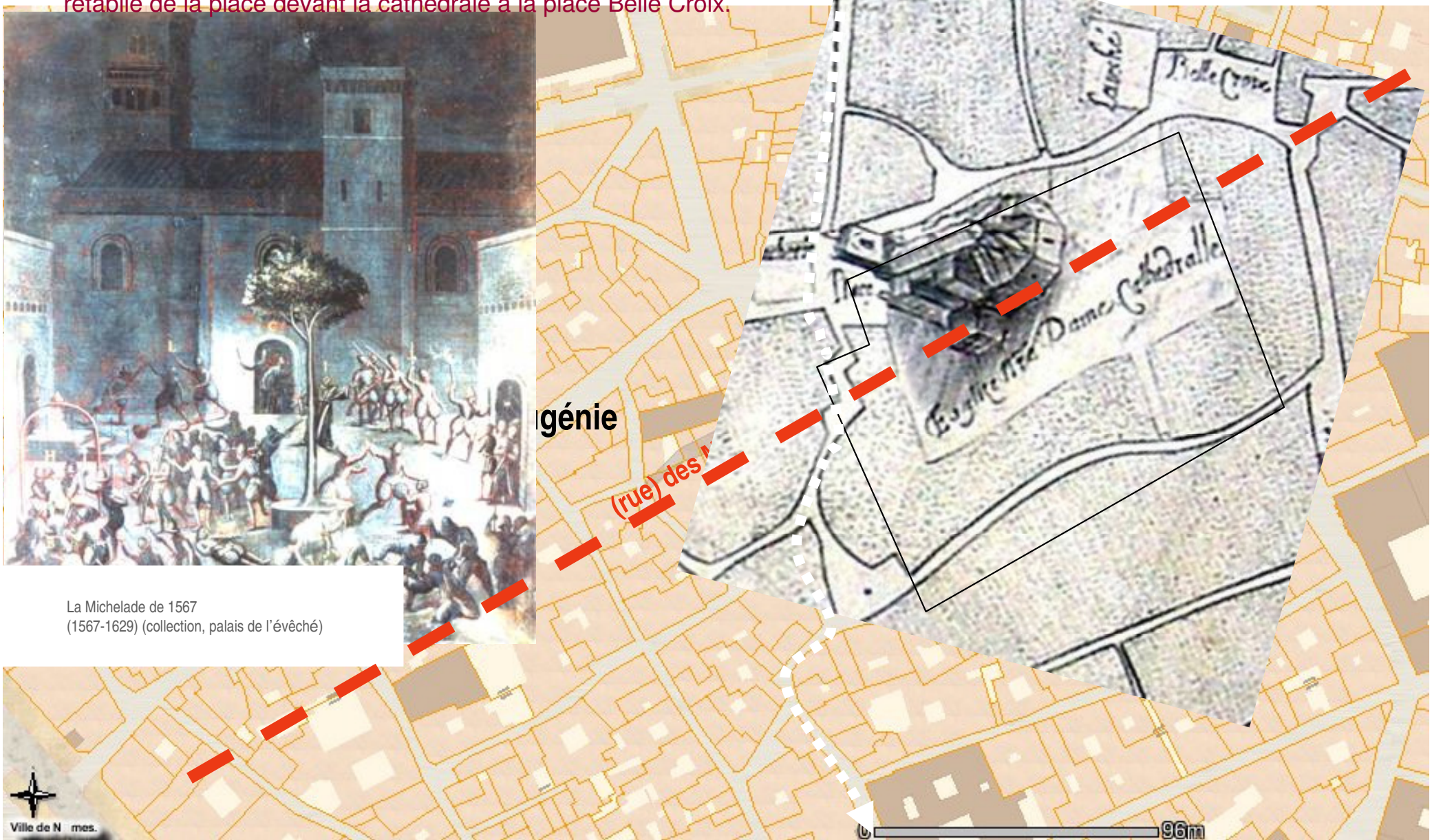
La Michelade de 1567
(1567-1629) (collection, palais de l’évêché)